

Réunion du conseil municipal de Ruch du 5 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, le conseil municipal de RUCH, convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire à 20 h sur convocation de Raymond VIANDON, maire.

Présents ou représentés : VIANDON Raymond, SENELLE Marie-Hélène, CARCY Pascal, DESTRIEUX Martine, FOX Michael, LEPETIT Nathalie, BARDE Jean-Jacques, DESTRIEUX Sylvain, GIRAULT Estelle, BELIN David, BAËZA Nicole, BESSON Aurore,

Absent : /

Excusée : COMBRET Jean-Claude,

Secrétaire : BAËZA Nicole,

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1/ CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG n° 2 (CAB 2024-2027)

Suite aux différentes réunions du Comité de Pilotage de la CAB et après calage avec les services du Département, le conseil municipal a pris acte du projet sur 4 ans :

ACTION	TRAVAUX HT	SUBVENTION PRÉVUE
<u>2024</u>		
203-ENTREE OUEST TROTTOIR STADE ET TRAVAUX RD 128	205 800.00	63 622.00
204- ENTREE NORD TROTTOIRS ET TRAVAUX RD 232	101 050.00	23 387.00
205-VOIE COMMUNALE GLEZIAT	181 500.00	27 040.00
<u>2025</u>		
105-CARREFOUR GLEZIAT ZONE 30 - RD 232	31 000.00	10 500.00
106-CARREFOUR RD 128 ET RD 232	9 050.00	3 080.00
<u>2026</u>		
302-ABORDS ECOLE AMENAGEMENT PIETONS	49 310.00	10 696.00
202-CREATION ECLUSES RD 128 ET RD 232	11 700.00	4 025.00
305-REAMENAGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE 1 ET TRAVAUX SQUARE DE LA SOURCE	65 680.00	7 525.00
<u>2027</u>		
304-PARVIS ET RUE DE LA MAIRIE VOIE COMMUNALE	260 405.00	35 025.00
303-ABORDS DE LA SALLE DES FETES	40 185.00	8 000.00
TOTAL	955 680.00	192 900.00

RUCH

05-07-2023

Le conseil municipal acte ce projet sur 4 ans pour un montant HT prévisionnel de 955 680 € de travaux et 192 900 € de subventions prévisionnelles du Conseil Départemental.

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer tout acte pour mettre en œuvre cette convention et notamment lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

2/ LIMITE D'AGGLOMERATION SUR RD 128

Le conseil municipal est favorable à une modification de la limite d'agglomération sur la RD 128. L'agglomération débutera au niveau du n° 193 Route du Haut.

3/ TRAVAUX RESTAURANT LA GAMAGE

Pascal CARCY indique que les travaux avancent selon le planning prévu. Les conseillers sont conviés aux réunions de chantier du jeudi matin.

4/ EVOLUTION DU LOYER DU RESTAURANT LA GAMAGE

Monsieur le maire expose qu'au 1er août 2023 le loyer du Bar-Restaurant « Le Grilladou » peut être révisé selon l'évolution de l'Indice des Loyers Commerciaux du 1^{er} trimestre.

Le conseil municipal décide de porter le loyer de 787.23 € à 814.74 € à partir du 1^{er} août 2023.

5/ ENTRETIEN DU CIMETIERE

Le mauvais état d'entretien du cimetière est rapporté régulièrement. Le désherbant étant interdit, une solution est à trouver.

6/ RAPPORT ANNUEL DE L'USTOM

Nathalie LEPETIT présente le rapport : la situation financière est à l'équilibre depuis 2 ans. L'effectif est stable (59 agents).

La collecte du verre est en hausse. Le tri des emballages et le porte à porte sont en baisse. Sur 10 ans les déchets collectés ont baissé de 40 %.

Les recettes de la recyclerie sont en hausse.

L'augmentation des dépenses s'élève à 16 % entre 2021 et 2022.

7/ VOIRIE

Les travaux sont achevés depuis une quinzaine de jours. Pascal CARCY soulève le problème de la destination des remblais.

8/ ECOLE

Nathalie LEPETIT fait part du conseil syndical du 28 juin.

Une nouvelle cuisinière a été recrutée à Blasimon suite à un départ en retraite. Une ATSEM sera à la retraite en janvier 2024.

Des parents ont demandé la mise en place de la restauration à 1 €. L'Etat subventionne sur 3 ans. Six tarifs doivent être proposés selon les tranches de revenus.

Le coût de la cantine étant largement supérieur aux recettes et considérant que l'Etat ne s'engage que sur trois années, ce qui laissera la totalité de la prise en charge au SIRP, par conséquent aux trois communes qui le constituent, le conseil municipal estime que le SIRP ne peut pas appliquer la tarification sociale.

9/ LOGEMENT n° 49 ALLEE D'ARTEMIS

Nathalie LEPETIT signale que le logement qui vient d'être libéré a été reloué.

10/ MAISON DES ASSOCIATIONS

David BELIN signale un problème des poubelles : elles ne sont pas sorties par l'employé communal avant le passage de la benne de collecte.

11/ ECOLE BALTHAZAR

Monsieur le maire fait part d'un article du Républicain concernant la fermeture de l'école Balthazar : les aspects pédagogiques et sécuritaires sont évoqués.

12/ ZONE D'INTERVENTION DES INFIRMIERES

Le Dr BOTTÉ BOULANGER a adressé un courrier de remerciements au maire pour son soutien face à l'ARS qui ne considérait pas Ruch dans le secteur d'activité du cabinet infirmier de Blasimon.

13/ BIEN SANS MAITRE / MAISON COUQUIAUD

Le pôle domanial n'a pas encore traité la demande d'évaluation.

Un projet de Maison d'Assistantes Maternelles a été soumis à Monsieur le maire pour ce bâtiment. C'est sur cet argument que le maire a relancé récemment l'administration des Domaines.

14/ PERSONNEL COMMUNAL

Pauline ROUANET sera titularisée à compter du 1^{er} septembre.

15/ PLUIH

Le PLUIH vise à appliquer la sobriété foncière demandée par l'Etat : la surface constructible sera réduite de 30 % jusqu'en 2030 pour arriver à 0% en 2050.

16/ TOURISME

David BELIN présente la compétence tourisme de la Communauté.

Les recettes de la taxe de séjour sont en hausse. La taxe a augmenté de 10 % cette année pour financer la LGV.

La création d'une auberge de jeunesse est en projet.

Le centre d'interprétation « Montaigne » est à l'étude.

17 représentations de la Bataille de Castillon sont programmées.

Le tour de France passera sur le territoire cette année.

17/ ADRESSAGE

La remontée des adresses se fait bien. Le matériel de signalisation et les numéros arrivent courant juillet et seront posés dès que possible.

Fin de séance à 22h28

CARCY Pascal,

BELIN David

BARDE Jean-Jacques

DESTRIEUX Sylvain

RUCH

05-07-2023

FOX Michaël

LEPETIT Nathalie

BAEZA Nicole

GIRAULT Estelle

SENELLE Marie-Hélène

BESSON Aurore

COMBRET Jean-Claude.....Excusé

DESTRIEUX Martine

VIANDON Raymond